

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 07504
Numéro SIREN : 451 751 408
Nom ou dénomination : CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL PAR
ABREVIATION CACD2

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 75864

Bilan actif

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	17 312	17 312		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 674 127	639 378	1 034 749	1 203 688
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 691 439	656 690	1 034 749	1 203 688
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	998 472		998 472	628 589
Fournisseurs débiteurs	6 621		6 621	44 285
Personnel				121
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 321		58 321	12 221
Autres créances	275 076		275 076	314 065
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 202 443		2 202 443	1 894 226
Charges constatées d'avance	169 273		169 273	56 200
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 710 206		3 710 206	2 949 707
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 401 645	656 690	4 744 955	4 153 395

*Le bilan est sincère
et vérifié*

Bilan passif

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 453 970	-3 753 552
Résultat de l'exercice	-368 562	-700 418
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 822 532	-2 453 970
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 214 500	5 194 732
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484 759	86 010
<i>Personnel</i>	<i>555 592</i>	<i>581 907</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>394 338</i>	<i>393 343</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>338 404</i>	<i>245 753</i>
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>41 269</i>	<i>50 570</i>
Dettes fiscales et sociales	1 329 602	1 271 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	178 625	
Produits constatés d'avance	360 000	55 050
TOTAL DETTES	7 667 487	6 607 365
Écarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 744 965	4 153 396

COMPTE DE RESULTAT

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats de synthèse au 31/12/2021

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	7 165 218	100,00	6 858 622	100,00	506 596	7,51
Production vendue						
Production stockée					2 000	
Subventions d'exploitation	2 000	0,03			52	290,57
Autres produits	70		18			
Total	7 167 288	100,03	6 658 640	100,00	508 648	7,64
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 875 822	40,14	2 331 568	35,02	544 254	23,34
Total	2 875 822	40,14	2 331 568	35,02	544 254	23,34
MARGE SUR M/SES & MAT	4 291 466	59,89	4 327 072	64,98	-35 606	-0,82
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	131 573	1,84	165 008	2,48	-33 434	-20,26
Salaires et Traitements	2 954 910	41,24	3 239 481	48,55	-284 572	-8,78
Charges sociales	1 237 542	17,27	1 360 166	20,43	-122 624	-9,02
Amortissements et provisions	168 939	2,36	184 200	2,77	-15 261	-8,29
Autres charges	147 295	2,08	106 864	1,60	40 431	37,83
Total	4 640 259	64,76	5 055 719	75,93	-415 460	-8,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	-348 794	-4,87	-728 647	-10,94	379 854	-52,13
Produits financiers						
Charges financières	19 768	0,28	20 572	0,31	-804	-3,91
Résultat financier	-19 768	-0,28	-20 572	-0,31	804	-3,91
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-368 562	-5,14	-749 220	-11,25	380 658	-50,81
Produits exceptionnels			21 078	0,32	-21 078	-100,00
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			21 078	0,32	-21 078	-100,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices			-27 724	-0,42	27 724	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-368 562	-5,14	-700 418	-10,52	331 857	-47,38

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 4 566 216 EUR et au compte de résultat dégagant une perte de 368 562 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

♦

Annexe 1

Principes comptables et méthodes appliquées

♦

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement 2014-03, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices en présupposant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité ont été élaborés par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

♦

Annexe 2

Objet

♦

La société a pour objet, le développement informatique, conception de produits et services digitaux, conseils, au profit de ses associés, filiales du Crédit Agricole.

♦

Annexe 3

Titres immobilisés

♦

Les immobilisations sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie, fiscales et comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

- Concessions, brevets, droits similaires et logiciels : 3 ans

Immobilisations corporelles :

- Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans

Ces amortissements sur immobilisations sont inclus au poste dotations d'exploitation du compte de résultat.

♦

Annexe 4

Effectif

♦

La société emploie 52 salariés au 31/12/2021.



Annexe 5

Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.



Annexe 6

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Credit Agricole Conseil et Développement Digital n'a obtenu aucun CIR sur l'exercice 2021. Le CIR vient en déduction de l'impôt sur les sociétés dû par CACD2 au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche prises en compte pour le calcul du CIR ont été exposées. Cette imputation se fait au moment du paiement du solde de l'impôt. Si le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt ou si l'entreprise est déficitaire, le reliquat est imputé sur l'impôt à payer des trois années suivantes et, s'il y a lieu, restitué à l'expiration de cette période.



Annexe 7

Acte de caution solidaire

La société Credit Agricole Conseil et Développement Digital a signé en date du 29/09/2017 un acte de cautionnement solidaire à hauteur de 110 281 € qui prend effet du 01/11/2017 au 31/10/2025.



Annexe 8

Intégration fiscale

La société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale formé par Credit Agricole SA au 01 janvier 2017.



Annexe 9

Engagements Hors bilan

Crédit Agricole SA s'est portée caution bancaire pour un montant de 110 281.25 € en date du 1er Novembre 2017 lors de la conclusion du bail commercial.



Annexe 10

Situation sociale sur les capitaux propres en date de clôture

Des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social ont été constatés aux termes des comptes annuels du 31 décembre 2018.

Par Assemblée Générale du 31 octobre 2019 la SAS CACD2 a pris une résolution sur la non-dissolution de la société, malgré cette situation : les formalités requises ont été effectuées et une mention spécifique est indiquée sur l'extrait KBIS de CACD2.

La société a un délai de deux ans, soit en 2021, pour régulariser la situation en reconstituant les capitaux propres* et en diminuant son capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Le capital social est actuellement de 2.000.000 d'euros détenu à 99,993 % par le CREDIT AGRICOLE SA.

Au 31 décembre 2021 les capitaux propres sont de - 2.822 532 euros,

Le compte d'associé du CREDIT AGRICOLE SA s'élève au 31 décembre 2020 à 5.214.500 euros.

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Une augmentation du capital social de 3,2 M€ par incorporation du compte courant d'Associés, suivie d'une réduction de capital par diminution du nominal des actions de 10 euros à 1 euro, a été présentée à la Direction Financière du CREDIT AGRICOLE SA.

Une résolution pourrait être prise par la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, prévue fin juin 2022.

*Total des capitaux propres au 31/12/2021 après le « report à nouveau » proposé dans le rapport de gestion : - 2.822.532 €

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Bilan au 31/12/2021

Actions ordinaires	200 000			200 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	200 000			200 000	

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Reévaluation	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	17 312			
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 285 364			
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	388 763			
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III)	1 674 127			
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 691 439			
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute au début de l'exercice	Reévaluation
		Virement	Gestion		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			17 312	
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			1 285 364	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			388 763	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)			1 674 127	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 691 439	

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Annexe aux états financiers

BILAN							
VENTILATION DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE							
Catégorie	Immobilisations amortissables		Affectation		Fin de l'exercice		Fin de l'exercice
	Dotations	Amortissements	Augment.	Diminutions	Dotations	Amortissements	
Frais d'établissement et de développement (I)							17 312
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	17 312						
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	339 399		128 654			468 053
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	131 040		40 285			171 325
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)	470 439		168 939				639 378
TOTAL GENERAL (I + II + III)	487 751		168 939				656 690
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Catégorie	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES							
Catégorie	Charges réparties sur plusieurs exercices		Affectation		Fin de l'exercice		Fin de l'exercice
	Dotations	Amortissements	Augment.	Diminutions	Dotations	Amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Nature des provisions	Déductions d'exploitation	Dotations	Reprises	Finde d'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

GREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Créances		Montant brut	Amortissements	A plus de deux ans	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immos financières					
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients clients		820 632	820 632		
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	58 321	58 321		
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés		272 752	272 752		
Débiteurs divers		8 047	8 047		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		1 159 751	1 159 751		
Charges constatées d'avance		169 273	169 273		
TOTAL DES GREANCES		1 329 024	1 329 024		
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Dettes		Montant brut	Amortissements	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		484 464	484 464		
Personnel et comptes rattachés		555 592	555 592		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		394 338	394 338		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	338 404	338 404		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	40 665	40 665		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		5 214 500	5 214 500		
Autres dettes		785	785		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		360 000	360 000		
TOTAL DES DETTES		7 388 748	7 388 748		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
AVOIR GSF 10.2021	2 109
AVOIR GSF 11.2021	2 109
AVOIR GSF 12.2021	2 109
TOTAL	6 327

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	179 068
Personn -dettes prov pour cp	278 407
Organ soc - Bcharges soc s/cp	115 250
ETAT - CHARGES A PAYER	601
PROVISION CHARGES PRIMES	113 646
PROVISION PRIMES ET GRATIFICAT	277 185
TOTAL	964 157

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
EURECIA - ABONT	1 785		
FIGMA - LIC	32		
FIGMA - LIC	275		
GECICA - ADOBE	2 329		
GECICA - LIC	13 452		
KLAXOON - LIC	88		
NOMIOS - ZIA BUSI	8 922		
SLACK - LIC	380		
SLACK - LIC	40		
ZEPLIN - LIC	23		
INVISION	213		
INVISION	25		
INVISION	84		
TEAM RETRO	292		
ECONOCOM	97		
LIXXBAIL - LOC ECRAN	6 708		
ETICA LIXXBAIL 1T2022	1 477		
TALENTION	9 938		
FIGMA	141		
MOBBIN	65		
GIGMA	35		
KLAXOON	70		
ZEPLIN	100		
Loyer 1T2022	122 362		
REALTIME	339		
TOTAL	169 271		

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exigibilité	Financier	Exceptionnel
CA TITRES REFONTE DU SITE EN LIGNE	360 000		
TOTAL	360 000		

CRÉDIT AGRICOLE CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT DIGITAL - CACD2

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2.000.000 euros

Siège social : 9, rue Antoine Chantin

75014 PARIS

RCS PARIS 451 751 408

=====

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

REUNION DU 29 JUIN 2022

1 - LIEU DE REUNION : siège social

2 - HORAIRE D'OUVERTURE : 17 heures

3 - CONVOCATION :

3.0 - Personnes convoquées :

- Associés
- Commissaire aux Comptes.

3.1 - Mode :

3.1.0 - Associés :

Lettres individuelles.

3.1.1 - Commissaire aux Comptes :

Lettre individuelle.

4 - ORGANISATION DE LA REUNION :

4.0 - Bureau :

Président : Monsieur Eric CAEN, Président de la SAS

Secrétaire : Monsieur André TONIC, Directeur Général

Ces deux personnes acceptent leurs qualités de membres du bureau.

4.1 - Feuille de Présence :

Mentions :

- Coordonnées des Associés présents.

Signature :

Chaque Associé présent a signé la feuille de présence, lors de son entrée en séance.

Vérification et certification :

Après vérification des qualités des participants, le bureau certifie l'exactitude de la feuille de présence, constate que tous les Associés sont présents et que l'Assemblée Générale peut statuer sur l'ordre du jour prévu.

4.2 - Participants à la réunion :

- Le Commissaire aux Comptes est présent ou absent selon les indications précisées dans la feuille de présence.
- Les Associés sont présents, représentés ou absents selon les indications précisées dans la feuille de présence.

4.2.1 - Quorum :

Constatant la réunion du quorum, le bureau déclare l'Assemblée régulière et compétente.

5 - DOCUMENTS DEPOSES SUR LE BUREAU :

- Double de la lettre de convocation des Associés
- Double de la lettre adressée au Commissaire aux Comptes,
- Feuille de présence,
- Coordonnées du Dirigeant Social ; sociétés tierces dans lesquelles il exerce d'autres mandats,
- Liste des Associés,
- Les comptes annuels et l'inventaire au 31 décembre 2021 ;
- Rapport de Gestion du Président ;
- Rapport, général sur les comptes annuels 2021 et spécial, du Commissaire aux Comptes ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
- Tableau des résultats des derniers exercices.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur la réduction de capital,
- Projet des statuts mis à jour,
- Exposés des motifs et texte du (des) projet(s) de(s) résolution(s) émanant de la Présidence.

6 - DROIT DE COMMUNICATION PREALABLE DES ASSOCIES :

Tous les documents pour lesquels les Associés disposent d'un droit de communication ont été tenus, au siège social, à leur disposition.

L'Assemblée reconnaît l'exactitude des déclarations concernant l'information des Associés.

7 - ORDRE DU JOUR :

- Lecture et examen :
 - du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice 2021,
 - du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2021,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2021,
- Quitus aux Mandataires Sociaux,
- Affectation du résultat de l'exercice 2021,
- Conventions spéciales (information, approbation),
- Examen des mandats de 3 Administrateurs,
- Examen du mandat des Commissaires aux Comptes
- Augmentation de capital réservée aux salariés,
- Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 3.200.000 euros par émission au prix de 10 euro(s) par actions de 320.000 actions de 10 euro(s) de valeur nominale,
- Arrêté des modalités de cette augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- Réduction de capital d'un montant de 4.680.000 euros pour le porter de 5.200.000 euros à 520.000 euros par voie d'imputation sur le poste report à nouveau débiteur et ; réalisation de cette réduction de capital par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 10 euros à 1 euro,
- Pouvoirs à donner au Président pour recueillir les souscriptions, constater les versements (en numéraire ou par voie de compensation) et la réalisation de l'augmentation de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses.

8 - DEBATS ET DISCUSSIONS :

Le Président fait procéder à la lecture de l'exposé des motifs et du texte du (des) projet(s) de(s) résolution(s) émanant de la Présidence

Le Président complète ces lectures par tous renseignements demandés, parole est donnée à ceux des Associés souhaitant poser des questions et recevoir des informations complémentaires.

A l'issue des débats, il est proposé aux Associés de se prononcer sur la (les) résolution(s) figurant à l'ordre du jour.

9 - ADOPTION DE DES RESOLUTIONS :**RESOLUTION N° 1 - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2021****A - APRES AUDITION :**

- Du rapport de gestion du Président de la SAS relatant et commentant les opérations et la marche des affaires sociales durant l'exercice 2021 ;
- Du rapport général du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2021 ;
- Des informations et précisions fournies lors des débats.

L'ASSEMBLEE APPROUVE :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe,

de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SAS et vérifiés par le Commissaire aux Comptes, dans les délais réglementaires.

B - L'Assemblée prend acte de l'identité des méthodes de présentation et d'évaluation des comptes annuels de l'exercice 2021 par rapport à celles utilisées pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent.

C - L'Assemblée consent quitus au Président de la SAS et au Directeur Général.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 2 - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 selon le tableau suivant :

AFFECTATION DU RESULTAT

Perte de l'exercice	(368.562 €)
« Report à Nouveau »	(4.453.970 €)
<hr/>	
Dotation à la réserve légale	0 €
<hr/>	
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	(4.822.532 €)
 <u>Cette somme est affectée ainsi :</u>	
En distribution de dividendes pour	0 €
En « Report à Nouveau » pour	(4.822.532 €)
<hr/>	
REPORT A NOUVEAU	(4.822.532 €)
<hr/>	
TOTAL AFFECTE	(4.822.532 €)

L'Assemblée Générale rappelle les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende distribué
Exercice clos le 31 décembre 2018	-
Exercice clos le 31 décembre 2019	-
Exercice clos le 31 décembre 2020	-

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N° 3 - EXAMEN ET APPROBATION DES CONVENTIONS SPECIALES

APRES AUDITION :

- Du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les Articles L227-10 et suivants du Code de Commerce,

L'assemblée générale ordinaire annuelle approuve celles qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N° 4 - EXAMEN DU MANDAT DE TROIS ADMINISTRATEURS

4.1 - L'Assemblée Générale prend acte et approuve la démission de Monsieur Lionel TRICHOT de son mandat d'Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'Administrateur pour la durée résiduelle restant à courir du mandat de son prédécesseur :

Monsieur Pascal LUIGI
Demeurant : Les villas de BARBICAJA - bâtiment B
Route des Sanguinaires
20000 AJACCIO

De nationalité française, né le 9 juin 1971 à Bastia

4.2 - L'Assemblée Générale prend acte et approuve la démission de Monsieur Laurent SPORN de son mandat d'Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'Administrateur pour la durée résiduelle restant à courir du mandat de son prédécesseur :

Monsieur Jean-Nicolas MARINAKIS
Demeurant : 49A, avenue du Général Leclerc
78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

De nationalité française, né le 7 janvier 1977 à Clichy (92)

4.3 - L'Assemblée Générale prend acte et approuve la démission de Monsieur Olivier BITON de son mandat d'Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'Administrateur pour la durée résiduelle restant à courir du mandat de son prédécesseur :

Madame Anne ARTHAUD
Demeurant : 14, avenue des Aqueducs
94110 ARCUEIL

De nationalité française, née le 20 février 1967 à Saint-Dizier (Haute-Marne)

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N° 5 – EXAMEN DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES et le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de PICARLE ET ASSOCIES qui arrivent à expiration.

L'Assemblée Générale décide de nommer pour une durée de 6 exercices expirant lors de l'Assemblée Générale d'approbation du 6^{ème} exercice contrôlé :

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

- **MAZARS**

SA au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour EXALTIS

61, rue Henri Régnault

92075 Paris La Défense cedex

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le N° 784 824 153

Conformément à l'article 823-1, I-al 2 il n'est pas nommé de Commissaire aux Comptes suppléant.

Il sera demandé au nouveau Commissaire aux Comptes titulaire d'adresser à la société le courrier d'acceptation de fonctions et de s'assurer qu'il n'est pas dans une situation d'incompatibilité.

RESOLUTION N° 6 - AUTORISATION A DONNER AU PRESIDENT A L'EFFET DE PROCEDER A UNE AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL RESERVEE AUX SALARIES DE LA SOCIETE, DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L 3332-18 DU CODE DU TRAVAIL ET CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 225-129-6 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et afin de respecter les exigences des articles L 225.129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 du Code du Travail, statue sur la proposition du Président aux fins de :

- déléguer au Président les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois d'un montant correspondant à 3% du montant nominal du capital social, par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés et anciens salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de la société ou de son Groupe au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce,
- supprimer, en faveur de ces salariés et anciens salariés, le droit préférentiel de souscription des Associés sur les actions à émettre dans le cadre de la présente délégation.

La présente délégation serait donnée pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de déléguer tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

- déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs,
- déterminer les modalités de chaque émission,
- fixer le prix de souscription des actions conformément à l'article L 3332-18 du Code du Travail,
- fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales,
- constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative,
- apporter aux statuts les modifications nécessaires, et plus généralement faire le nécessaire pour la réalisation de l'opération.

CETTE RESOLUTION SUR UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES EST EXPRESSEMENT REJETEE

RESOLUTION N° 7 - AUGMENTATION DE CAPITAL D'UNE SOMME DE 3.200.000EUROS

Après examen du projet et avoir constaté que le capital social est intégralement libéré, l'Assemblée Générale, décide :

1 - D'augmenter le capital social d'une somme de TROIS MILLIONS DEUX CENT MILLE (3.200.000euros) par émission de 320.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 10 euros.

Chacune de ces 320.000 actions nouvelles sera émise au prix de 10 euros (c'est-à-dire au prix de la valeur nominale soit 10 euros et devra être libérée intégralement, lors de la souscription.

2 - D'arrêter les modalités principales de cette augmentation de capital ainsi qu'il suit :

2.0 - Les 320.000 actions nouvelles seront toutes de numéraire, leur libération devant être assurée par versements d'espèces et/ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

2.1 - Les 320.000 actions nouvelles seront créées avec jouissance du début de l'exercice social en cours ; pour le surplus elles seront, dès leur création, complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions de l'Assemblée Générale.

2.2 – Les Associés ont un droit préférentiel de souscription à l'intégralité de l'augmentation de capital à raison de 1,6 actions nouvelle pour une 1 action ancienne.

La période de souscription est fixée du 30 juin 2022 au 31 août 2022.

La souscription pourra être close par anticipation, dès souscription intégrale des 320.000 actions nouvelles.

Les chèques provenant des versements libératoires seront déposés, dans les délais réglementaires sur les comptes bancaires de la société, avec établissement d'un certificat de souscription et de versement sur présentation du (des) bulletin(s) de souscription.

2.3 - Tous pouvoirs sont conférés au Président pour effectuer toutes formalités de publicité, recevoir la (les) souscription(s) et versements en espèces, déposer tous fonds reçus, recevoir le(s) bulletin(s) de souscription, obtenir le certificat de souscription et de versement dépositaire, établir s'il y a lieu les montants exacts des créances utilisées pour la (les) souscription(s) par voie de compensation, recueillir l'attestation corrélatrice du Commissaire aux Comptes, et plus généralement, constater la réalisation de la (des) souscription(s) et le caractère définitif de l'augmentation de capital, effectuer et faire effectuer toutes les formalités requises de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce pour rendre cette opération opposable.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N° 8 - REDUCTION DE CAPITAL DE 4.680.000 EUROS POUR RAMENER LE CAPITAL SOCIAL A 520.000 EUROS PAR VOIE D'APUREMENT DES PERTES ANTERIEURES

L'Assemblée Générale au vu du Rapport du Commissaire aux Comptes, décide, sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital objet de la précédente résolution de réduire le capital social d'un montant de 4.680.000 euros pour le ramener à 520.000 euros et ce par voie d'imputation sur le poste report à nouveau débiteur à due concurrence. Cette réduction de capital se réalise par voie de réduction de 10 à 1 euro de la valeur nominale des 520.000 actions composant le capital social

L'Assemblée Générale constate, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital et de la réduction de capital ci-dessus, la reconstitution des capitaux propres.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N° 9 - MODIFICATIONS CORRELATIVES DES STATUTS

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital et de la réduction de capital ci-dessus, d'apporter à l'article 6 des statuts les modifications ci-après :

- ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 520.000 euros, divisé en 520.000 actions de 1 euro représentatives chacune de la même quotité de capital.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président, à l'effet d'effectuer et faire effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

0 0 0 0
0 0

10 - PROCES-VERBAL :

La (les) résolution(s) adoptée(s) au cours de cette réunion a (ont) fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par les membres du bureau.

Tout porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait de celui-ci pourra effectuer toutes formalités requises (de publicité, de dépôt ou autres), notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

11 - HORAIRE DE CLOTURE : 17 heures 30

LE PRESIDENT,
Monsieur Eric CAEN



LE SECRETAIRE
Monsieur André TONIC





Crédit Agricole Conseil et Développement Digital

CACD2

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Crédit Agricole Conseil et Développement Digital CACD2

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société CACD2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CACD2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Claire Rochas

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Société par actions simplifiée au capital social de 2 000 000 EUR

Siège social : 12 PLACE DES ETATS UNIS 92127 MONTROUGE CEDEX

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

ETATS FINANCIERS

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17 312	17 312		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	17 312	17 312		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	1 674 127	639 378	1 034 749	1 203 688
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	1 674 127	639 378	1 034 749	1 203 688
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)	1 691 439	656 690	1 034 749	1 203 688
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	820 632		820 632	628 589
Autres créances	339 119		339 119	366 407
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 159 751		1 159 751	994 996
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	2 202 443		2 202 443	1 894 226
TOTAL Disponibilités	2 202 443		2 202 443	1 894 226
Charges constatées d'avance	169 273		169 273	56 200
TOTAL Actif circulant (III)	3 531 467		3 531 467	2 945 422
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	5 222 906	656 690	4 566 216	4 149 110

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000 000)	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-4 453 970	-3 753 552
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-368 562	-700 418
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-2 822 532	-2 453 970
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484 464	81 725
Dettes fiscales et sociales	1 328 998	1 271 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 215 285	5 194 732
TOTAL Dettes d'exploitation	7 028 748	6 548 030
Produits constatés d'avance	360 000	55 050
TOTAL DETTES (IV)	7 388 748	6 603 080
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	4 566 216	4 149 110

Résultat de l'exercice en centimes -368 561,78

Total du bilan en centimes 4 566 216,12

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	7 136 418	28 800	7 165 218	6 658 622
Chiffres d'affaires nets	7 136 418	28 800	7 165 218	6 658 622
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			70	18
Total des produits d'exploitation (I)			7 167 288	6 658 640
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 875 822	2 331 568
Impôts, taxes et versements assimilés			131 573	165 008
Salaires et traitements			2 954 910	3 239 481
Charges sociales			1 237 542	1 360 166
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	168 939	184 200
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			147 295	106 864
Total des charges d'exploitation (II)			7 516 081	7 387 288
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-348 794	-728 647
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			19 768	19 747
Différences négatives de change				825
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			19 768	20 572
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-19 768	-20 572
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-368 562	-749 220

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		21 078
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		21 078
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		21 078
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-27 724
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 167 288	6 679 718
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 535 850	7 380 136
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-368 562	-700 418

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 4 566 216 EUR et au compte de résultat dégageant une perte de 368 562 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.



Annexe 1

Principes comptables et méthodes appliquées



Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement 2014-03, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité ont été élaborés par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



Annexe 2

Objet



La société a pour objet, le développement informatique, conception de produits et services digitaux, conseils, au profit de ses associés, filiales du Crédit Agricole.



Annexe 3

Titres immobilisés



Les immobilisations sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie, fiscales et comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

- Concessions, brevets, droits similaires et logiciels : 3 ans

Immobilisations corporelles :

- Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans

Ces amortissements sur immobilisations sont inclus au poste dotations d'exploitation du compte de résultat.



Annexe 4

Effectif



La société emploie 52 salariés au 31/12/2021.



Annexe 5

Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.



Annexe 6

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Credit Agricole Conseil et Développement Digital n'a obtenue aucun CIR sur l'exercice 2021. Le CIR vient en déduction de l'impôt sur les sociétés dû par CACD2 au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche prises en compte pour le calcul du CIR ont été exposées. Cette imputation se fait au moment du paiement du solde de l'impôt. Si le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt ou si l'entreprise est déficitaire, le reliquat est imputé sur l'impôt à payer des trois années suivantes et, s'il y a lieu, restitué à l'expiration de cette période.



Annexe 7

Acte de caution solidaire

La société Credit Agricole Conseil et Développement Digital a signé en date du 29/09/2017 un acte de cautionnement solidaire à hauteur de 110 281 € qui prend effet du 01/11/2017 au 31/10/2025.



Annexe 8

Intégration fiscale

La société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale formé par Credit Agricole SA au 01 janvier 2017.



Annexe 9

Engagements Hors bilan

Crédit Agricole SA s'est portée caution bancaire pour un montant de 110 281.25 € en date du 1er Novembre 2017 lors de la conclusion du bail commercial.



Annexe 10

Situation sociale sur les capitaux propres en date de clôture

Des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social ont été constatés aux termes des comptes annuels du 31 décembre 2018.

Par Assemblée Générale du 31 octobre 2019 la SAS CACD2 a pris une résolution sur la non-dissolution de la société, malgré cette situation : les formalités requises ont été effectuées et une mention spécifique est indiquée sur l'extrait KBIS de CACD2.

La société a un délai de deux ans, soit en 2021, pour régulariser la situation en reconstituant les capitaux propres* et en diminuant son capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Le capital social est actuellement de 2.000.000 d'euros détenu à 99,993 % par le CREDIT AGRICOLE SA.

Au 31 décembre 2021 les capitaux propres sont de – 2.822 532 euros,

Le compte d'associé du CREDIT AGRICOLE SA s'élève au 31 décembre 2020 à 5.214.500 euros.

Une augmentation du capital social de 3,2 M€ par incorporation du compte courant d'Associés, suivie d'une réduction de capital par diminution du nominal des actions de 10 euros à 1 euro, a été présentée à la Direction Financière du CREDIT AGRICOLE SA.

Une résolution pourrait être prise par la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, prévue fin juin 2022.

*Total des capitaux propres au 31/12/2021 après le « report à nouveau » proposé dans le rapport de gestion : - 2.822.532 €

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	200 000			200 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	200 000			200 000	

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement	(I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	17 312			
	Terrains					
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 285 364			
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		388 763			
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III)		1 674 127			
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 691 439			
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			17 312	
	Terrains					
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				1 285 364	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique				388 763	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL (III)				1 674 127	
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 691 439	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	(I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	17 312			17 312		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	339 399	128 654		468 053		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	131 040	40 285		171 325		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		470 439	168 939		639 378		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		487 751	168 939		656 690		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Etats financiers au 31/12/2021

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immos financières					
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients clients		820 632	820 632		
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	58 321	58 321		
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés		272 752	272 752		
Débiteurs divers		8 047	8 047		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		1 159 751	1 159 751		
Charges constatées d'avance		169 273	169 273		
TOTAL DES CREANCES		1 329 024	1 329 024		
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		484 464	484 464		
Personnel et comptes rattachés		555 592	555 592		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		394 338	394 338		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	338 404	338 404		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	40 665	40 665		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		5 214 500	5 214 500		
Autres dettes		785	785		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		360 000	360 000		
TOTAL DES DETTES		7 388 748	7 388 748		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
EURECIA - ABONT	1 785		
FIGMA - LIC	32		
FIGMA - LIC	275		
GECICA - ADOBE	2 329		
GECICA - LIC	13 452		
KLAXOON - LIC	88		
NOMIOS - ZIA BUSI	8 922		
SLACK - LIC	380		
SLACK - LIC	40		
ZEPLIN - LIC	23		
INVISION	213		
INVISION	25		
INVISION	84		
TEAM RETRO	292		
ECONOCOM	97		
LIXXBAIL - LOC ECRAN	6 708		
ETICA LIXXBAIL 1T2022	1 477		
TALENTION	9 938		
FIGMA	141		
MOBBIN	65		
GIGMA	35		
KLAXOON	70		
ZEPLIN	100		
Loyer 1T2022	122 362		
REALTIME	339		
TOTAL	169 271		

